

Edouard VII et M. Loubet qui, lui aussi, est fort acclamé.

Le roi et le président de la République sont arrivés à la Comédie-Française à huit heures et demie.

M. Jules Claretie, administrateur général, et M. Delcassé, secrétaire général, ont présidé, précédant quatre huissiers, ont conduit le roi Edouard VII et M. Loubet à l'avant-scène de gauche des premières loges.

Le roi et M. Loubet sont montés par l'escalier.

Après l'entrée dans la loge, la salle entière s'est levée. Le roi s'est assis entre Mme Loubet et le président. Au second rang, se trouvaient les généraux de Lacroix et Dubois, l'amiral Fournier, le colonel Silvestre, le commandant Chéabaud, le capitaine de frégate Hugues, M. Abel Combarieu.

Edouard VII portait l'habit avec la rosette de la Légion d'honneur. M. Loubet avait également une rosette rouge à sa boutonnière.

Après la présentation, le roi, accompagné par M. Loubet, a été reconduit avec le même cortège à son arrivée.

Le peloton de gardes à cheval escorte à nouveau l'équipage royal. Des vivats retentissent.

A huit heures, Edouard VII avait regagné l'ambassade et M. Loubet l'Élysée.

Une fois le roi et le président arrivés à leur domicile, le roi a cessé de régner sur les boulevards pendant toute la soirée où la foule s'est portée, après le départ du roi pour le Théâtre Français.

Un grand nombre de maisons de commerce avaient brillamment illuminé leurs façades qu'une foule nombreuse et amoureuse admirait.

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Paris, 2 mai. — La journée d'aujourd'hui s'annonce comme devant être plus belle encore que celle d'hier. Des huit heures et demie, les voitures de la présidence viennent prendre à l'hôtel du faubourg Saint-Honoré les hauts fonctionnaires de l'ambassade d'Angleterre pour les conduire à la revue de Vincennes.

M. LOUBET A L'AMBASSADE

A 9 heures précises, le président de la République arrive à l'ambassade dans un superbe landau attelé de quatre chevaux bel clair montés par des artilleurs. Dans le landau ont pris place le général André, ministre de la guerre, qui est assis à la gauche du président de la République, et le général Dubois, les deux secrétaires généraux de l'Élysée.

M. Loubet est reçu au bas des marches qui conduisent au vestibule d'honneur par l'ambassadeur et les attachés militaires anglais, qui le conduisent dans les grands salons, auprès du roi d'Angleterre.

Après avoir conversé quelques instants de la façon la plus cordiale, les deux chefs d'Etat se dirigent vers la voiture présidentielle, dont le roi Edouard VII occupe la place du côté à droite et le président de la République du côté à gauche.

En face sont assis le ministre de la guerre et le général Dubois.

Edouard VII a revêtu l'uniforme de Feldmarschal qui portait hier à son arrivée; un large manteau gris est jeté sur ses épaules. Dans la seconde voiture suivent l'ambassadeur, l'amiral Fournier, le général de Lacroix et M. Abel Combarieu. Le piquet de service, placé dans la cour de l'ambassade, rend les honneurs, le tambour bat aux champs.

Devant la tribune il salue la foule qui de nouveau l'acclame, et le défilé commence aussitôt.

Les douaniers et les bataillons de chasseurs ouvrent la marche.

Les douaniers défilent avec une perfection qui soulève les acclamations de la foule. En passant devant la tribune royale, les officiers saluent de l'épée, le drapeau s'incline; le roi et le président se lèvent stors et saluent.

Le défilé se continue par le génie, l'artillerie à pied et l'infanterie, les spectateurs applaudissent vigoureusement.

Pendant le défilé, le roi a à sa gauche le président de la République et à sa droite, les présidents du Sénat et de la Chambre et le général André.

Le défilé de l'infanterie terminé, l'artillerie avance et défile au trot.

L'alignement des pièces est parfait.

Puis c'est le tour de la cavalerie qui défile au trot. D'abord les dragons armés de la lance, puis les cuirassiers.

L'artillerie de la division de cavalerie termine le défilé.

Le gouverneur de Paris vient alors se placer au pied de la tribune et la charge finale a lieu, soulevant des tonnerres d'applaudissements.

Le gouverneur général s'avance et salue le roi et le président de la République de l'épée. Pendant le défilé, le roi a témoigné au général André son admiration pour la tenue et la correction des troupes.

LE DEPART

Lorsque le roi et le président de la République sont remontés en voiture avec M. Emile Combes qui a remplacé le général André, les mêmes acclamations de « Vive le roi ! Vive Loubet ! Vive la République ! » se sont fait entendre.

A L'HOTEL-DE-VILLE

Après la revue, le roi et M. Loubet se sont rendus à l'hôtel de Ville où ils furent reçus par M. Deville, président du Conseil municipal; le préfet de la Seine, le préfet de police.

Le roi serre la main au président et au préfet; il traverse, côté à côté avec le président de la République, le salon où se trouvent les conseillers municipaux et généraux, les hauts fonctionnaires des deux préfectures, les chefs des divers services municipaux, puis pénètre dans la salle des Prévôts.

Deux janteaux sont placés au milieu de la salle; pendant que la garde joue la Marseillaise, le roi s'assied dans le janteau de droite, le président de la République dans celui de gauche. Derrière les chefs d'Etat se tiennent debout : M. Delcassé, ministre des affaires étrangères; les attachés de protocole et les représentants de la municipalité, debout également, leur font face.

M. Deville, président du Conseil municipal s'approche le premier, s'incline, et d'une voix où l'on sent percer quelque émotion, prononce les paroles suivantes :

« J'ai l'honneur, au nom du Conseil municipal, des représentants de nos services communaux, des chefs des grandes compagnies et associations parisiennes, en présence de M. le président de la République, de remercier Votre Majesté de sa visite à l'hôtel de Ville, qui nous a permis de vous saluer de la façon particulièrement gracieuse dont Elle l'a voulu faire.

proposition du Jockey-Club. Le roi Edouard VII accepta volontiers cette offre d'une fête sportive, et c'est ainsi qu'il revint aujourd'hui le cadre qui fut si longtemps familier au prince de Galles, Longchamp et sa pelouse, ses hautes dunes et les élégantes parisiennes, le moulin et la route des Tribunes, les allées touffues qui bordent le fleuve et les jolis cotéaux de Meudon. Il n'est pas osé de croire que le roi Edouard VII, regrettant ce décor que, prince de Galles, il appréciait, sentit quelque émotion avec son drapeau, un peu de regret du temps passé — à traverser le Bois en grande escorte, et à pénétrer dans l'enceinte du pesage dans l'apparat de la pompe officielle.

Cette journée de mai invitait les Parisiens à la promenade sur le passage du roi. Le Temps était doux; soleil limpide, brise légère; le Bois avait le charme des plus doux après-midis de printemps. Et comme la plupart des magasins avaient clos leurs volets, les principales administrations congédiées furent employées en l'honneur du souverain, Paris avait pris son air endimanché.

Vers trois heures, la voiture présidentielle arrive à l'ambassade. M. Loubet, qui a à ses côtés M. Combarieu, le général Dubois et un officier de sa maison militaire, est salué par des acclamations qui ne s'arrêtent pas.

Au moment où l'atelage dessine sa courbe pour pénétrer dans la cour de l'ambassade, un léger accident se produit. Un garde est apparu sous le portail, gêné par sa présence, de la manoeuvre des conducteurs. Les chevaux se lèvent brusquement vers la gauche de gauche.

Mais, aussitôt, un agent s'est précipité au-devant des deux chevaux de tête, qui il ramène devant l'entrée. La voiture repart aussitôt, mais accroché à la borne en passant devant la loge du concierge.

Une vive émotion s'empare de la foule, qui suit des yeux cette manoeuvre mouvementée. Les piqueurs, cependant, restent maîtres de leurs chevaux, et le président peut mettre pied à terre.

Cinq minutes après, les tambours de la garde d'honneur battent de nouveau « aux champs ! » La voiture revient. Cette fois, le roi Edouard est assis à droite du président. Au moment où il repart, une formidable accélération s'opère, l'atelage se soulève et le cortège part au galop dans la direction de la rue Royale.

Le cortège, parmi ces cris sympathiques, gagne la rue Royale, où la foule est extraordinairement compacte. Les Champs-Élysées, l'avenue du Bois, tout le long du parcours, de vives acclamations s'élèvent au passage du roi et du président; tous deux s'inclinent en souriant et saluent.

Le cortège, après avoir traversé le Bois par la route de Suresnes, l'allée des Saules, le carrefour de Longchamp et la route des Tribunes, la Cascade, où les curieux vont en grand nombre, arrive un peu avant trois heures à l'entrée de l'hippodrome dont un important service d'ordre a dégagé les abords. Le drapeau est aussitôt hissé sur la tribune présidentielle et M. Loubet y conduit son hôte. Il y a foule au pesage et sur la pelouse; c'est le public des grandes journées sportives.

Le public se presse nombreux dans les différentes enceintes et au pesage les claires clochettes de printemps ont remplacé les imperméables.

L'objet d'art offert par Edouard VII au gagnant du prix « Persimmon », est une magnifique coupe en or massif, de style italien; elle porte sur le pied les armes royales et sur le socle le nom de l'artiste.

La première course a été courue aussitôt l'arrivée du roi.

Onze chevaux y prennent part. Elle est gagnée par Chrysothems, une fille de Persimmon ayant appartenu au roi; 2. Black Dorian; 3. Arctique.

A 3 h. 20, le service du contrôle établit que 7.800 voitures sont sur le champ de courses.

La deuxième course a été courue à 3 heures 5. En voici le résultat : 1. John Bull; 2. Valpurg; 3. Imperator.

Après les épreuves, le roi et M. Loubet ont quitté le champ de courses au milieu d'acclamations prolongées.

L'APRÈS-MIDI A PARIS

Les grands boulevards et l'avenue des Champs-Élysées ont présenté toute l'après-midi une animation semblable à celle des grandes fêtes de fête. Les participants des faubourgs se sont rendus entre l'Opéra et l'Élysée, à tel point qu'un service d'ordre a dû être établi entre la rue Boissay-d'Anglas et la place Beauvau, afin de canaliser la foule sans gêner le trafic.

L'hôtel de l'ambassade d'Angleterre et le palais de l'Élysée ont été particulièrement entourés par la foule, curieuse d'assister aux allées et venues des voitures de fournisseurs chargés de préparatifs du dîner de ce soir.

En vertu de la loi du 27 décembre 1892, articles 1, 2, 3 et 10 — et vu la demande qui lui en est faite, le juge de paix de Merville prévient les ouvriers et patrons des établissements industriels en grève à La Gorgue qui recevra lundi prochain, à trois heures précises, au lycée des garçons de La Gorgue et au cas d'impossibilité, dans l'une des salles de la mairie de cette commune, leurs délégués à l'effet d'entendre leurs observations respectives, et de les concilier conformément à la loi.

En conformité de la loi, chaque établissement ne pourra déléguer plus de cinq ouvriers. La présence de délégués majeurs est seule requise; ils se muniront d'un mandat signé par les ouvriers de leurs usines.

Les ouvriers, désireux de convaincre l'opinion publique de la légitimité et de la modération de leurs revendications, ont décidé de rendre publique la lettre qu'ils viennent d'adresser à M. le juge de paix.

Estaires, le 2 mai 1905.

Monsieur le Juge de paix,

Nous avons pris connaissance, par les affiches apposées en ville, de votre convocation en conciliation, pour lundi prochain à trois heures précises, au lycée des garçons de La Gorgue. Nos délégués seront exacts au rendez-vous.

Nous voulons, dès aujourd'hui, vous soumettre les propositions que nous avons rédigées et que nous défendrons devant vous dans la mesure du possible.

1. — Pour les articles coton, les tarifs seront établis sur les bases de ceux d'Armentières, avec cependant, un demi-centime en moins, au mètre, pour compenser le transport.

Nous vous faisons observer que les pièces ont de 100 à 125 mètres et que le transport de l'une d'elles, de La Gorgue ou d'Estaires à Armentières, ne coûte que trente centimes.

Pour les articles coton, les laines partent de 50 à 75 centimètres de 76 à 100 et, au-delà, de 10 à 10 centimètres.

2. — Pour les articles fil, nous demandons un tarif unique, le tarif signé après notre grève de 1892, pour les largeurs établies chez M. Delcassé. Les pièces partent de 50 à 75 centimètres de 76 à 100.

3. — Pour les articles fil ou coton à partir de la deuxième décade, en dessous du complet, le mètre sera payé un demi-centime en plus ou en moins.

4. — Pour les articles fil ou coton à partir de la deuxième décade, en dessous du complet, le mètre sera payé un demi-centime en plus ou en moins.

5. — Les bobineuses au fil seront payées 1 franc au cent d'écheveau.

6. — Les bobineuses au coton seront payées : a — Sur les pièces au mètre, au numéro 7; 4 centimes et demi au kilo, pour les numéros 8 et 9; 5 centimes au kilo pour les numéros 10, 11 et 12; 6 centimes au kilo pour les numéros 13 à 16; 11 centimes au kilo, pour les numéros 17 à 20.

7. — Pour les cotons en couleur, les bobineuses au fil seront payées 10 centimes au kilo.

8. — LITTAUX.

9. — Seront payés au mètre : a — Littaux unis ou baguette, demi-centime; b — Littaux bretons ou chambré de fin, un centime; c — Littaux guillochés ou brochés, un centime et demi.

Ces tarifs sont inférieurs à ceux qui sont en usage à Armentières.

en quelques années surgissant de terre, et d'autre part, les pauvres meures toujours aussi misérables qu'habitent les tisseurs de péron fil.

Les habitants d'Estaires comprennent bien que la prospérité du petit commerce est intimement liée à l'aisance relative des travailleurs. Ce sont eux qui font vivre le pays; ils prennent tout. Ce ne sont pas les riches qui alimentent les petites boutiques.

Enfin, ils s'insurgent contre ce procédé de leur faire payer les frais de la troupe qui vient garder les propriétés d'usiniers d'une commune voisine.

Tout cela promet la victoire aux ouvriers qui luttent pour leur morceau de pain et c'est avec confiance que nous leur répétons : du courage, camarades !

LES CONGRÉGATIONS

LES REDEMPTORISTES DE LILLE

M. Delalé, juge d'instruction, avait convoqué pour hier matin, dans son cabinet, le sieur Dupuis, supérieur des Frères de la doctrine de Bourrières, ainsi que les sept associés demeurant au lycée de la ville de Lille.

Le sieur Dupuis, qui avait été convoqué individuellement, tous les conjoints du couvent des Rédemptoristes.

L'heure fixée par la convocation était de 9 à 11 heures. Est-il utile de dire que M. Delalé a attendu en vain les visiteurs des Frères ? C'est M. Bataille leur défenseur, qui s'est encore présenté à leur place.

M. Bataille a expliqué au juge d'instruction que cette fois encore les convocations étaient irrégulières, sous prétexte qu'elles étaient émises par un juge d'instruction à l'adresse du supérieur. Les convocations parvenues vendredi matin à la cour des Bourrières, en l'absence du sieur Dupuis, lui avaient été envoyées. Or le supérieur, étant absent, ne pouvait se rendre chez le juge d'instruction. Quant aux autres noms, ils sont, paraît-il, inconnus parmi les pensionnaires de la cour des Bourrières.

On le voit les Rédemptoristes sont décidés à ne quitter leur établissement que par la force. Il sera toujours possible de savoir quel est le nombre de frères qui s'abritent dans ce couvent.

Il est temps de prendre à l'égard de ces individus en révolte ouverte contre la loi, des mesures de rigueur que depuis longtemps on aurait dû prendre.

A quand le départ « manu militari » de ces êtres néfastes et nuisibles.

A COURRIERES

M. Rodière s'est rendu le 1er mai à Courrières, qui possède aussi une école dirigée par les Petits Frères de Marie, et pour assurer s'ils s'étaient conformés à la notification qui leur avait été faite.

La loi trouve sous la congrégation dans l'établissement avec les classes au complet. Seulement les Petits Frères avaient abandonné le froc pour se revêtir des vêtements civils.

Le frère directeur, du nom de Cosier a déclaré qu'étant tout récemment révoqué, il tenait l'établissement en son nom et n'avait pas cru devoir se conformer à la nouvelle loi d'expulsion.

M. Rodière s'est retiré pour aller rendre compte à M. le préfet du résultat de sa démarche. Il a promis de se rendre, va immédiatement prendre les mesures nécessaires contre ces congrégations rebelles.

L'école congréganiste reste donc momentanément ouverte, sous la direction de trois défrayés. Nous désirons que force soit faite à la loi.

parait absolument dérangé, comme nous l'avons dit.

Au cours des interrogatoires qu'elle a subis elle n'a pas semblé se rendre compte de la gravité de son acte ni des responsabilités qu'elle encourait. Il se pourrait qu'elle soit soumise à un examen médical.

Grève d'ouvriers Teinturiers

UN TOAST DU ROI

Paris, 2 mai. — Ce soir à six heures à l'Élysée, un dîner de gala offert au roi et comprenant une centaine de convives. Au dessert, des toasts ont été portés par M. Loubet et Edouard VII. Le roi, après avoir fait l'éloge de la ville de Paris, a, pour laquelle il n'a cessé d'avoir la plus vive sympathie, prononcé un toast en faveur de la France et de l'Angleterre, dans l'intérêt commun de ces deux pays, ainsi que dans l'intérêt supérieur de la paix.

LA SOIRÉE

Après le banquet, le roi et M. Loubet ont été rendus à la représentation de gala de l'Opéra. A l'arrivée au domicile, le roi a été vivement acclamé. Pas d'incident.

Les illuminations de la rue de la Paix, où la foule s'entasse, présentent un coup d'œil magnifique.

RECHANGÉ DE TROUPE

Répondant à une dépêche que le lieutenant de Londres lui a adressée, M. Deville, président du conseil de Paris, lui a envoyé le programme suivant :

« Reconnaissance du salut civique et fraternel des citoyens de Londres sur citoyens de Paris, à l'occasion de la visite du roi Edouard VII à l'hôtel de Ville, la municipalité de Paris envoie remerciements. »

LE DÉPART DU ROI

Le départ du roi est officiellement fixé à lundi matin, à 11 h. 1/2, par la gare des Invalides. L'embarcadere à Cherbourg est son yacht « Albert-Victoria ».

Le préfet maritime de Cherbourg a commandé un grand déplacement de troupes pour assurer un caractère imposant à la réception du roi d'Angleterre.

Toutes les troupes de la garnison seront en pied. Les services d'ordre seront assurés par les régiments d'infanterie.

Les bâtiments de l'escadre du Nord, comprenant deux cuirassés, deux croiseurs, deux torpilleurs de haute mer, sous le commandement de l'amiral de Courville, ont mouillé au rade de Cherbourg.

Les cuirassés « Henri-IV » et « Kléber » et plusieurs torpilleurs sont sortis de l'arsenal et ont été mouillés au rade.

Tous ces bâtiments constituent une puissante force navale pour recevoir le souverain anglais.

Bruit d'un sous-marin

Dijon, 2 mai. — Le brigadier P... en 50 dragons, à Dijon, vient après enquête, d'être conduit à Bourges pour comparaître devant le conseil de guerre du 8^e corps, en raison des faits suivants :

Revenu vers onze heures du soir, le brigadier P..., le brigadier P..., mari d'une vieille tondeuse à cheveux, a fait relever son chien avec deux tonduses, lui brûlant, avec ses cigarettes, ceux qu'il se pouvait occuper. Les deux chiens furent brûlés en plusieurs places. Comme le jeune soldat peignait, le brigadier lui donna deux coups de poing sur la figure.

Le capitaine de Escadron, saisi de l'incident, a d'abord puni de prison le brigadier et demandé sa comparution devant le conseil de guerre.

Guillaume II à Rome

Rome, 2 mai. — L'empereur allemand est arrivé à Rome à 5 h. 15.

Le cérémonial de la réception de l'empereur d'Allemagne a été exactement le même que celui qui eut lieu lors du voyage de son d'Allemagne à Rome.

Le roi Victor-Emmanuel est arrivé à la gare à 5 heures, précédé de deux escadrons de dragons. La place de la Gare était entièrement bordée par la troupe en grande tenue. Le prince Colonna, maire de Rome, accompagné de tous les conseillers, attendant dans un immense grand gala, le passage de l'empereur.

Guillaume II, aussitôt son arrivée, s'est introduit dans le salon de réception de la gare où il s'est entretenu quelques instants avec Victor-Emmanuel qui lui a présenté le prince et les ministres.

Le cortège s'est ensuite formé et Guillaume II, accompagné de Victor-Emmanuel, est allé dans le hall de gala, découvert, et dirigé vers le Quirinal.

Sur la place du Quirinal, se trouvaient toutes les associations de Rome avec leurs drapeaux. Devant l'entrée du Quirinal et sur les pelouses, les laqueurs du roi avaient étendu des tapis de velours cramoisi.

Le roi, qui attendait Guillaume II sur le perron, lui a souhaité le bienvenue. Puis, le Kaiser s'est entretenu quelques instants dans son appartement, toujours en toilette. Un quart d'heure plus tard, le souverain allemand est allé au palais de Victor-Emmanuel et de la reine. Guillaume II a salué le roi et la reine. Les deux empereurs ont dîné ensemble au palais de Victor-Emmanuel. Le souverain allemand portait le costume de général en chef de l'armée allemande, avec le grand cordon argent et or.

Incident de frontière

DEUX OFFICIERS FRANÇAIS ARRÊTÉS EN ALLEMAGNE

Metz, 2 mai. — Un journal de Metz annonce qu'il y a eu un grave incident de frontière se serait produit. Deux officiers français auraient été arrêtés. En réalité l'incident n'a pas l'importance qu'on lui attribue. Voici à quel il se réduit. Il y a une huitaine de jours, deux officiers français en civil passaient en train à travers les champs de bataille et prenaient des vues photographiques. Ils furent signalés par un douanier à un gendarme qui leur demanda leur nom. Les deux officiers furent retenus quelques heures à la gare d'Amannville en attendant la décision d'un interrogatoire de la frontière. On leur fit signer un procès-verbal, on ordonna leur mise en liberté. Les officiers français furent relâchés.

La tentative de meurtre DE FLAINES-LES-RACHES

On a de meilleurs renseignements sur l'état de M. Bouard-Floa, la victime de la tentative de meurtre que nous avons rapportée il y a quelques jours. Toutefois les médecins peuvent encore répondre de la sauver. Un silence absolu doit régner autour d'elle et l'on ne saurait, d'un certain temps, procéder à un interrogatoire de la victime.

Quant à la fille Delaplanche, la meurtrière, écrouée à la prison de Valenciennes, elle est dans un état de santé qui ne lui permet pas de travailler.

Faits Divers

DANS LA RÉGION

LA GRÈVE

La Gorgue-Estaires

LA JOURNÉE DU PREMIER MAI

La journée du 1er mai a été absolument calme comme les précédentes. M. le maire d'Estaires avait bien voulu, à la demande des grévistes, suspendre les rigueurs de son arrêté : trois cents camarades ont pu se grouper sur la place de l'Hôtel de Ville, drapeau déployé, et en chantant l'Internationale, l'hymne d'espérance des travailleurs.

Les délégués des six usines en grève ont été reçus à la mairie, par le maire; ils ont leur mémoire de revendications qui a été transmis à M. le préfet. Les manifestants se sont ensuite dispersés, et il n'y a pas eu de manifestation de moindre importance.

M. Dupont doit comprendre, maintenant, la parfaite inutilité de son arrêté interdisant tout attroupement, même de cinq personnes (!) ; il a pu le prendre dans un moment d'irraisonnée panique, après l'arresté qui visait le groupement de la loi, mais maintenant rien — il doit par lui-même — se rendre compte — ne le justifie. Assurément il n'est pas dangereux puisque personne ne bouge et ne veut bouger; mais il n'est pas seulement inutile, il est bien dangereux, par les fleurs qu'il décorent, émergent les têtes rictus des ouvrières des maisons de couture. Ces petites charismes font au souverain un accueil chaleureux. Elles crient : « Vive Edouard ! » et agitent en son honneur leurs mouchoirs, leurs drapeaux, leurs fleurs.

Après la rue de Castiglione, le cortège, qui a accompli le crochet prévu, reprend la rue de Rivoli et regagne le faubourg Saint-Honoré par la rue Royale. Ce ne sont, dans ces deux rues, qu'amoncellements de couleurs françaises et anglaises et que densités électriques. La foule est gaie et sympathique.

Le roi rentre à l'ambassade à midi et demi.

A LONGCHAMP

Un après-midi de courses exceptionnel a été ajouté au programme, on le sait, sur le

Grève de métallurgistes

A TOURCOING

Hier matin, vers sept heures et demie, les 80 ouvriers mécaniciens, ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, rololeurs et forgerons, de la maison de construction Dubrulle, rue du Général-Bonnavard, ont cessé le travail à la suite de la notification, renouvelée sous le motif de malveillance.

Le crime de Prelinghien

Des propos d'ivrogne ont mis en émoi la population d'Armentières et des environs; après une longue bavouerie, un sieur René Braem, journaliste agricole, pacifiste et ami de la justice, a été arrêté, sous le motif de propos d'ivrogne, et a été conduit à la prison de Valenciennes.

LES SALAIRES

Les ouvriers se demandent s'il est possible que l'un d'eux soit allé trouver un patron pour lui dénoncer des propos que le camarade Fidèle Cousin aurait tenus, en ce qui touche ses salaires. La statistique de M. Lefranc, accuse-t-elle pas un salaire de 23 fr. 50 pour la dernière quinzaine d'avril ? Ce ne peut être que le salaire réel, car le représentant n'a pas pour le ménage 1 fr. 57 par jour — ou mangent les enfants comme les parents ?

Si nous prenons la quinzaine la plus forte, de 23 fr. 50 pour la dernière quinzaine d'avril, nous trouvons un salaire de 3 fr. 31, soit un salaire de 2 fr. 44 par jour.

Cousin a une nombreuse famille, son salaire lui permet à peine de donner huit sous par jour et par tête pour la vie normale. M. Lefranc trouverait-il ces ressources excessives ? Non, mais il est évident que Cousin désire ardemment voir cette lamentable situation s'améliorer ? Un peu de pudeur, n'est-ce pas, à défaut d'humanité.

L'OPINION PUBLIQUE

Plus que jamais, les habitants d'Estaires se montrent favorables aux grévistes; et ils le prouvent autrement que par des paroles. J'ai vu rentrer hier soir les trones qui avaient été distribués en ville. J'ai été abasourdi de la grande générosité que j'ai pu constater. Les trones étaient lourds et les pièces de monnaie blanche abondantes; les pièces de cent sous n'étaient pas rares. Voilà un bel exemple de solidarité entre concitoyens. On se comprend bien de restes quand on considère d'une part, les orgueilleux châtelains qui